



L' économie de l'environnement (n.2863)

Problèmes économiques
La Documentation française

6,5 €

Problèmes économiques

N° 2.863

24 novembre 2004

DOSSIER : L'économie de l'environnement

L'approche économique de la protection de l'environnement

Université de Harvard

Robert N. Stavins

L'intervention publique dans le domaine de l'environnement, notamment quand il s'agit de la protection environnementale, se justifie par le fait que la pollution est un cas typique d'externalité, lié à une défaillance de marché. Les autorités publiques disposent d'un éventail d'instruments assez large : impôts, licences, normes, interdictions ou permissions. Ces différents instruments peuvent être évalués du point de vue de l'efficacité, mais également de l'équité. L'évolution de l'opinion publique et politique en matière d'environnement est spectaculaire : les instruments basés sur le marché sont aujourd'hui largement connus et acceptés. Mais comme le montre l'exemple des Etats-Unis, cette tendance ne doit pas automatiquement se solder par un emploi plus large du critère de l'analyse coûts-bénéfices dans l'évaluation des réglementations.

Privatiser pour conserver ? Une lecture critique de la nouvelle économie des ressources

Revue Tiers Monde

Valérie Boisvert, Armelle Caron et Estienne Rodary

La nouvelle économie des ressources ou écologie de marché a émergé aux Etats-Unis au début des années 1980. Inspirés par les analyses du *Public Choice*, ses théoriciens considèrent qu'une gestion durable des espèces et des milieux naturels ne peut s'accomplir que par la privatisation des ressources naturelles et leur exploitation dans un cadre marchand. Mais pour les auteurs, la transformation des préceptes de la nouvelle économie des ressources en mesures de politique environnementale se heurte à la complexité du réel et à la spécificité des trajectoires historiques. Face à la résistance des faits et prisonniers d'un discours idéologique, les nouveaux économistes des ressources sont contraints, afin de valider leurs hypothèses théoriques, d'arranger la réalité.

L'évaluation environnementale : l'exemple de la demande de paysage

Cahiers d'économie et sociologie rurales

Mbolatiana Rambonilaza

La méthode de transfert des bénéfices est au coeur du débat sur l'évaluation environnementale. Quand il s'agit de la demande de paysage, les méthodes indirectes sont les plus utilisées. Elles s'inspirent de la méthode contingente. Cependant, l'existence de relations de complémentarité ou de substitution entre les attributs de la demande nécessite une adaptation de la version standard, soit en méthode multi-programmes, soit par le recours à la méthode par expérimentation des choix. L'auteur propose une revue de la littérature consacrée à ce sujet. L'analyse des résultats montre que les préférences paysagères dépendent avant tout du contexte naturel, culturel et social des bénéficiaires, rendant très délicat le transfert des consentements à payer d'un site à un autre. La recherche d'une fonction de transfert appropriée – par exemple par une méta-analyse – reste problématique. L'auteur propose quelques perspectives méthodologiques en conclusion.

Comment agir face au réchauffement climatique ?

Business Week

John Carey et Sarah Shapiro

Les dernières décennies ont été les plus chaudes depuis l'époque où a débuté l'enregistrement des températures. Presque tout le monde est aujourd'hui d'accord avec l'idée selon laquelle il est nécessaire d'agir contre ce réchauffement climatique. Même si les gouvernements de certains pays ne sont pas encore prêts à prendre des mesures, comme le propose par exemple le protocole de Kyoto, les entreprises, quant à elles, n'attendent pas. La lutte contre le réchauffement génère non seulement des débouchés pour des nouveaux produits, mais également des économies de coût. Mais leur action reste finalement sous-optimale, car entreprises et citoyens manquent de prévisibilité à long terme et ne disposent pas des moyens politiques d'un Etat. Peu de pays ont pour l'instant eu le courage de fixer des objectifs pour les cinquante prochaines années, comme l'a fait la Grande-Bretagne qui s'est engagée à réduire ses émissions de 60 % d'ici à 2050.

Pourquoi des marchés de permis à polluer ?

Regards économiques

Axel Gosseries et Vincent van Steenberghe

Le Protocole de Kyoto ouvre la voie à la mise en place de marchés nationaux et internationaux de permis d'émission de gaz à effet de serre. Parallèlement en Europe, une Directive prévoit la mise en œuvre d'un système d'échange de permis à partir de janvier 2005. Les auteurs se penchent sur le fonctionnement de ces marchés. Le principe consiste à opérer des réductions d'émission là où le coût de cette réduction paraît le plus faible. Les Etats-Unis font office de modèle en la matière. En effet, ces derniers se sont lancés en 1995 dans un programme visant à réduire les émissions de dioxyde de soufre (SO₂) responsables des pluies acides. Au total, ce système fonctionne plutôt bien : les émissions de SO₂ dans le pays ont été réduites significativement.

Mondialisation des échanges et environnement

Les Rapports du Sénat

Serge Lepeltier

Parmi les nombreuses critiques adressées à la mondialisation, certaines portent sur sa responsabilité en matière de dégradation de l'environnement. La mondialisation des échanges aurait deux conséquences majeures : d'une part, donner un avantage compétitif aux pays les moins respectueux de l'environnement - ce qui entraînerait des délocalisations d'entreprises industrielles ou un recul des normes environnementales dans les pays développés - et, d'autre part, en stimulant la croissance, conduire à une aggravation insoutenable de la pollution et des pressions sur le milieu naturel. Pourtant, d'autres analyses montrent que les effets de la mondialisation sur l'environnement sont complexes et loin d'être univoques.

Les biens publics mondiaux et le niveau transnational de la régulation

La Lettre de la régulation

Philippe Hugon

Les problèmes environnementaux font partie des phénomènes transnationaux qui échappent non seulement au monopole de gestion des Etats, mais dépassent également le cadre des relations interétatiques. Philippe Hugon a forgé pour décrire ces phénomènes la notion de biens publics mondiaux (BPM). En mobilisant des acteurs et des forces sociales transnationales, les BPM peuvent être à l'origine d'une nouvelle régulation internationale. Afin de clarifier le débat, l'auteur s'interroge sur les différents arguments théoriques qui spécifient les biens collectifs, communs, publics, mondiaux ou internationaux et étudie les deux conceptions de la régulation, à savoir une régulation économique en termes d'intérêts, de règles et de défaillances de marché et une régulation en termes de conflits de valeurs.

Entreprises : quand l'environnement devient stratégique

Economies et Sociétés

Emmanuelle Reynaud

Les études portant sur le management de l'environnement ont été pour l'essentiel d'abord consacrées aux raisons du comportement de protection de l'environnement, puis à la question de la mise en œuvre des politiques de protection et à l'analyse des liens entre performance financière et performance écologique. L'auteur propose de s'interroger sur les stratégies environnementalistes des entreprises, domaine jusque-là particulièrement délaissé. À partir d'une analyse du secteur des produits biologiques, elle esquisse une typologie faisant apparaître trois stratégies génériques : l'entreprise idéaliste conduit une stratégie de niche en accord avec ses valeurs, l'entreprise pragmatique mène une stratégie de domination du marché, enfin l'entreprise novatrice cherche à se libérer des standards contraignants et de la relative pénurie des matières premières de l'agriculture biologique en se positionnant sur le créneau de l'agriculture raisonnée.

Origines et enjeux de la notation sociale et environnementale

Sociétal

Geneviève Ferone

Le développement durable est depuis quelque temps un thème en vogue. Nombre d'entreprises récupèrent le concept et les agences de notation « sociales et environnementales » fleurissent. Geneviève Ferone, fondatrice en 1997 d'Arese - la première agence française de notation extra-financière dont elle assura la présidence jusqu'en 2002 -, fait le point sur l'historique de ces agences, de leur genèse à leur développement. L'investissement socialement responsable et son outil opérationnel, la notation sociale et environnementale, représente un jeune marché voué à gagner du terrain. Toutefois, ces agences sont loin d'avoir acquis la puissance des agences de notation financière. Leurs critères et leurs méthodes sont encore incertains et leur pouvoir d'influence sur les entreprises reste limité.

Les firmes face à leur responsabilité environnementale

Revue économique

Sandrine Spaeter

Les risques environnementaux liés à des activités de production des entreprises ne sont souvent pas sans générer des externalités négatives pour la société. Les entreprises sont généralement protégées par la règle de la responsabilité limitée qui ne les rend responsables financièrement d'un dommage environnemental causé par leurs activités qu'à concurrence de la valeur nette de leurs actifs. Cette situation peut notamment expliquer la modestie de l'investissement dans la prévention ainsi que la faiblesse de la demande d'assurance pollution. L'auteur met en avant les différences entre les types de responsabilité retenus outre-Atlantique et ceux figurant au niveau européen à travers la convention de Lugano. A l'aune des théories économiques, elle souligne les avantages et les inconvénients de la notion de responsabilité étendue.

Année d'édition : 2004 64 pages, 21x29,7 cm
Réf. : 3303332028634 ISSN : 0032-9304